

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 169 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ANALYSE DES EQUILIBRES FINANCIERS FONDAMENTAUX

En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	Ratios de structure	Moyenne de la strate
1 174	1 004	944	TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT = A	<u>en % des produits CAF</u>	
1 174	1 004	920	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT CAF		
229	196	391	dont : Impôts Locaux	19,50	42,52
143	122	82	Fiscalité reversée par les groupements à fiscalité propre	-	-
81	69	60	Autres impôts et taxes	6,89	6,47
127	109	158	Dotation globale de fonctionnement	10,83	17,22
410	350	82	Autres dotations et participations	34,89	8,89
7	6	3	dont : FCTVA	0,61	0,37
140	120	77	Produits des services et du domaine	11,92	8,32
962	823	774	TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT = B	<u>en % des charges CAF</u>	
957	819	738	CHARGES DE FONCTIONNEMENT CAF		
468	400	329	dont : Charges de personnel	48,88	44,61
340	291	255	Achats et charges externes	35,48	34,62
14	12	14	Charges financières	1,48	1,92
30	26	46	Contingents	3,12	6,25
50	42	29	Subventions versées	5,18	3,88
212	182	171	RESULTAT COMPTABLE = A - B = R		
			OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
811	694	448	TOTAL DES RESSOURCES D'INVESTISSEMENT = C	<u>en % des ressources</u>	
0	0	59	dont : Emprunts bancaires et dettes assimilées	0,00	13,08
306	262	121	Subventions reçues	37,74	26,91
7	6	11	Taxe d'aménagement	0,89	2,44
33	28	44	FCTVA	4,10	9,71
0	0	0	Retour de biens affectés, concédés, ...	0,00	0,00
662	567	486	TOTAL DES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT = D	<u>en % des emplois</u>	
430	368	389	dont : Dépenses d'équipement	64,95	80,11
211	181	73	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	31,88	15,05
0	0	0	Charges à répartir	0,00	0,00
0	0	0	Immobilisations affectées, concédées, ...	0,00	0,00
-136	-117	38	Besoin ou capacité de financement résiduel de la section d'investissement = D - C		
-12	-10	0	+ Solde des opérations pour le compte de tiers		
-148	-127	38	= Besoin ou capacité de financement de la section d'investissement = E		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 169 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

361	309	133	Résultat d'ensemble = R - E		
AUTOFINANCEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
231	197	196	Excédent brut de fonctionnement	19,64	21,29
217	185	182	Capacité d'autofinancement = CAF	18,46	19,83
6	5	109	CAF nette du remboursement en capital des emprunts	0,48	11,88
ENDETTEMENT				<u>en % des produits CAF</u>	
644	551	560	Encours total de la dette au 31 décembre N	54,86	60,88
643	550	546	Encours des dettes bancaires et assimilées	54,75	74,06
643	550	546	Encours des dettes bancaires net de l'aide du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques	54,75	59,35
225	193	87	Annuité de la dette	19,19	9,44
186	159	557	FONDS DE ROULEMENT		

Population légale en vigueur au 1er janvier de l'exercice : 1 169 habitants - Budget principal seul

Strate : communes de 500 à 2000 hab appartenant à un groupement fiscalisé (FPU)

ELEMENTS DE FISCALITE DIRECTE LOCALE**Les bases imposées et les réductions (exonérations, abattements) accordées sur délibérations**

Bases nettes imposées au profit de la commune			Taxe	Réductions de base accordées sur délibérations		
En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate		En milliers d'Euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate
42	36	215	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	0		
1 403	1 200	1 110	Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0
152	130	75	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	-	-	-
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0	0	0

Les taux et les produits de la fiscalité directe locale

Produits des impôts locaux et compensations réformes fiscales			Taxe	Taux voté (%)	Taux moyen de la strate (%)
5	4	30	Taxe d'habitation (résidences secondaires et logements vacants)	12,00	14,13
561	480	393	Taxe foncière sur les propriétés bâties (avant application du coefficient correcteur)	39,99	35,43
-395	-338	-64	Effet du coefficient correcteur : Communes sous-compensées (+) / Communes surcompensées (-)	-	-
166	142	329	Taxe foncière sur les propriétés bâties (après application du coefficient correcteur)	-	-
277	237	33	Allocation compensatrice de foncier bâti - réduction 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-
47	40	33	Taxe foncière sur les propriétés non bâties	31,07	43,97
0	0	0	Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	0,00
0	0	0	Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,00
0	0	0	Allocation compensatrice de cotisation foncière des entreprises - réduction de 50% valeur locative des établissements industriels (méthode comptable)	-	-

Les produits des impôts de répartition et les fractions de TVA

Produits des impôts de répartition			Taxe		
0	0	0	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau	-	-
0	0	0	Taxe sur les surfaces commerciales	-	-
Fractions de TVA			Taxe		
0	0	0	Fractions de TVA (montant net N)	-	-